

le Département

Bien vivre *ici!*

93 # mars 2018

MAG



TARN-ET-GARONNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
**la proximité
au quotidien**

14 et 15

TOURISMEDestination du
« bien vivre »

12 et 13

DOSSIER

Aide aux communes



8 et 9

ASSEMBLÉEUn budget pour
un projet ambitieux

Mars 2018 - Numéro 93
Publication du conseil départemental
de Tarn-et-Garonne
Hôtel du Département
Boulevard Hubert Gouze
82013 Montauban cedex
Tél. : 05.63.91.82.00
ISSN : 2553-8659 (en ligne)
ISSN : 2553-4408 (imprimé)

Directeur de publication : M.-J. Mauriège
Rédaction : service communication en collaboration
avec les directions et services du Département
Conception graphique et mise en page :
service communication
Photos : J.-M. Maume (sauf mention)
iStock by Getty Images
Impression : Léonce Deprez

Ce magazine est disponible
en version sonore réalisée par
l'Association des donateurs de voix
Bibliothèque sonore Claude Laplace
20, avenue Jean Jaurès - BP 162
82000 Montauban
Tel. : 05.63.63.89.42



@tarnetgaronnecg

facebook.com/departement.tarnetgaronne

ET AU FIL DES PAGES...

4 à 6 # **EN BREF**# 7 # **ACTUALITÉS**# 10 et 11 # **BIEN VIVRE**

Des paroles aux actes

16 # **GRAND ANGLE**

Tarn-et-Garonne numérique

17 # **EN BREF**# 18 # **SOLIDARITÉ**# 19 # **ZOOM**

Mission locale

20 à 22 # **LOISIRS**8^{ème} Big Bang des Arts
Abbaye de Belleperche
Espace des Augustins# 23 # **GROUPES D'ÉLUS**

2 # le Département

Le Tarn-et-Garonne,
une terre à défendre

En février, je me suis rendu à Matignon pour y rencontrer le Premier ministre Édouard Philippe après avoir reçu, fin 2017 à l'Hôtel du Département, Jacqueline Gourault, Ministre auprès du Ministre d'État, Ministre de l'intérieur, Gérard Collomb.

Cela a été l'occasion d'aborder des problématiques locales à forts enjeux pour lesquelles les leviers d'action sont essentiellement nationaux comme, bien sûr et en premier lieu, la nécessaire préservation des aides aux agriculteurs au titre des zones défavorisées. Il s'est agi, également, de défendre la création de retenues d'eau pour pérenniser la capacité à satisfaire tous les usages (domestiques et agricoles) de la ressource et la biodiversité aquatique, menacées par le changement climatique. Nous avons aussi pu alerter le

Gouvernement sur les conséquences de la baisse significative des subventions allouées par l'Agence de l'eau à la distribution d'eau potable et à l'assainissement, qui risquent de renchérir le prix de l'accès à ces services essentiels pour les habitants des zones rurales.

Ces rencontres sont utiles. Elles permettent à nos dirigeants nationaux d'appréhender les particularités de chaque territoire et les éclairent sur les réalités du terrain, parfois difficilement perceptibles de Paris. Elles font partie intégrante de la mission d'élu local, au même titre que le travail quotidien au sein de la collectivité. Il relève en effet de la responsabilité des conseillers départementaux, qui connaissent les difficultés de leur territoire, de porter sa parole, y compris au plus haut sommet de l'État.

Il est tout aussi indispensable d'échanger avec les élus des collectivités voisines sur les enjeux locaux qui dépassent le strict cadre des limites territoriales du Tarn-et-Garonne et pour lesquels il est opportun de trouver des réponses communes, à l'image de la question de la ressource en eau ou de la ligne à grande vitesse (LGV) Bordeaux-Toulouse. C'est pourquoi, j'ai accueilli dans la période récente à l'Hôtel du Département plusieurs collègues présidents de conseils départementaux d'Occitanie, Serge Rigal (Lot), Michel Pélieu (Hautes-Pyrénées), Georges Méric (Haute-Garonne) et Christophe Ramond (Tarn), ainsi que Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse métropole, maire de Toulouse et président de France urbaine. Ces rendez-vous ont donné lieu à d'enrichissants partages d'expériences et d'idées concernant les politiques mises en œuvre, la gestion ou encore les coopérations à construire pour que les territoires du pourtour de la métropole toulousaine tirent le meilleur parti de son extraordinaire dynamisme.

Un petit département comme le nôtre risque toujours la marginalisation. Il est donc essentiel de travailler à rendre visible le Tarn-et-Garonne et à le faire entendre. Les réunions bilatérales avec les plus importants responsables de l'État ou territoriaux sont un bon moyen d'y contribuer. Nous les poursuivrons.

Christian ASTRUC
Président du Conseil départemental

le Département # 3 #



Perspective sur l'entrée du futur collège de Verdun-sur-Garonne.

Deux belles réalisations à venir

Chaque jour, le Département construit l'avenir du Tarn-et-Garonne. Ce n'est pas seulement une formule et ce n'est pas non plus simplement une image ; le Département construit des bâtiments qui répondent à des besoins actuels et qui assureront les missions qui leur sont dévolues pendant de longues années.

C'est le cas du 18^{ème} collège tarn-et-garonnais qui sera construit dans les prochains mois à Verdun-sur-Garonne. Très attendu, ce nouveau collège permettra de désengorger ceux de Grisolles et

de Labastide-Saint-Pierre. Après quelques péripéties dont tout le monde se serait bien passé et qui ont bloqué toutes les procédures, c'est le cabinet d'architectes toulousain Hirsch et Zavagno qui a finalement obtenu le marché de maîtrise d'œuvre. Le futur établissement permettra d'accueillir 600 élèves sur près de 5 000 m², avec une possibilité d'extension à 800 élèves. Désormais, les échéances à venir sont le dépôt du permis de construire et le lancement d'un marché de travaux. L'ouverture de ce nouveau collège est prévue pour la rentrée de septembre 2020.

Autre bâtiment d'importance qui va sortir de terre dans les prochains

mois, c'est le siège du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF) qui va venir s'installer juste à côté de l'Hôtel du Département, rue Jeanne d'Arc à Montauban. C'est le cabinet d'architecte François de la Serre qui a été retenu pour la construction de ce bâtiment de 700 m² qui regroupera l'ensemble des services que le CDEF offre aux familles, aux femmes enceintes, aux jeunes majeurs, aux enfants et aux adolescents confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE). Les travaux sont prévus pour durer environ 15 mois et la livraison du bâtiment devrait intervenir en fin d'année 2019.

Verdun-sur-Garonne Un EHPAD flambant neuf

En décembre dernier, le Président Christian Astruc s'est déplacé à Verdun-sur-Garonne pour assister à l'inauguration du nouvel EHPAD Saint-Jacques. Ce nouvel établissement est en fait la reconstruction de l'ancien, devenu inadapté et couteux en terme d'entretien, en conservant les mêmes capacités d'accueil, c'est-à-dire 98 places d'hébergement permanent et 12 places d'accueil

de jour avec : une unité Alzheimer de 48 lits au rez-de-chaussée et une unité ouverte de 50 lits à l'étage. C'est donc désormais dans un établissement flambant neuf, ouvert depuis le mois d'avril 2017, que sont hébergés les pensionnaires. Pour cette reconstruction, le Département a accordé une subvention de 305 000 €.



Colloque sur l'eau L'avenir de l'eau



Il y a quelques semaines, le conseil départemental et la chambre d'agriculture ont organisé un colloque et une table ronde dans la salle des fêtes de Montbeton autour d'un sujet qui devient de plus en plus crucial au fil des ans : la ressource en eau. Les débats ont permis d'établir un état des lieux et de mettre la situation en perspective car chacun a conscience que si l'eau est déjà précieuse, elle le sera de plus en plus au fil des années.

Reconnaissance internationale pour la grotte de Bruniquel

La découverte scientifique de la grotte de Bruniquel a fait partie des 10 lauréats à travers le monde des SAF Field Discovery Awards, qui ont eu lieu à Shanghai du 8 au 12 décembre 2017.

Le Professeur Jacques Jaubert était présent à Shanghai pour la remise du prix délivré à toute l'équipe de Bruniquel pour les travaux réalisés depuis 2014 dans la grotte de Bruniquel et pour la datation des structures anthropiques Néandertaliennes qui repousse à 176 500 ans l'appropriation du milieu souterrain par l'homme préhistorique. Ce symposium international qui prend la forme d'un mini festival de Cannes pour l'archéologie a permis de mettre en valeur les laboratoires qui ont contribué aux études ; l'université de Bordeaux, le Ministère de la culture représenté par le Service régional de l'archéologie, le village de Bruniquel et les projets qui se rattachent à la valorisation et à la médiatisation de la grotte de Bruniquel, sans oublier la Société spéléo-archéologique de Caussade, club inventeur et cheville ouvrière

pour l'étude, l'aménagement et la conservation de la cavité. The Shanghai Archaeology Forum (SAF) parrainé par l'Académie des sciences sociales de Chine et l'Institut d'archéologie (Pékin) récompense tous les deux ans sous la forme d'un symposium international 10 découvertes ou publications remarquables (Field Discovery Awards) et 10 programmes archéologiques (Research Awards & Distinguished Service Awards), toutes périodes confondues et tous continents inclus. La 3^{ème} biennale de Shanghai

pour les années 2016-17 a récompensé Jacques Jaubert (Université de Bordeaux, PACEA), Sophie Verheyden (IRSB Bruxelles), Dominique Genty (LSCE Gis-sur-Yvette), Michel Soulier (SSAC) et leurs collaborateurs pour leurs travaux et la publication de la grotte de Bruniquel. Un ouvrage a été édité à cette occasion par le SAF incluant la référence suivante : The Oldest Appropriation of a Deep Cave Environment in the World : Bruniquel (France) and the Early Neanderthals*.

*La plus ancienne appropriation d'une grotte en milieu souterrain profond : Bruniquel et les Néandertaliens anciens.



Coût des élus, le bon classement !

Les Français sont soucieux de la bonne utilisation de l'argent public. Ils sont en particulier très attentifs aux dépenses liées directement à leurs élus. C'est dans ce cadre que le sénateur de la Haute-Saône Michel Raison (LR) avait posé en juillet dernier une question écrite au ministre de l'économie et des finances pour lui demander de publier, par département, le coût global des élus

départementaux. Dans sa réponse, parue le 14 décembre dernier, le Ministre de l'action et des comptes publics a publié les résultats d'une enquête sur le coût des élus départementaux (indemnités, frais de formation, frais de déplacement...) observé dans les comptes administratifs 2016 des Départements. Ces coûts varient sensiblement d'un département à l'autre mais il

ressort de cette enquête que le coût individuel des élus départementaux de Tarn-et-Garonne se situe au 6^{ème} rang des élus les moins coûteux parmi les 99 départements de métropole et d'outre-mer. Un très bon point pour les conseillers départementaux tarn-et-garonnais.



le Département ROULE PROPRE

Judi 22 février, c'est en présence du Président Christian Astruc, de Véronique Riols, présidente de la commission « transports et multimodalités », et de Michel Weill, président de la commission « environnement » qu'ont été présentés et inaugurés les trois premiers véhicules électriques acquis par le Département. Ces trois véhicules

sont des Citroën Czéro et ils sont mis à disposition des agents qui pourront les utiliser dans le cadre de leurs missions ; ils bénéficient d'une autonomie d'environ 100 kilomètres ce qui permet d'avoir un rayon d'action assez intéressant. Pour alimenter ces véhicules, trois bornes de recharge ont été installées à l'hôtel du Département.



Cette acquisition s'est faite dans le cadre d'un appel à projet lancé par le Ministère de l'Environnement et l'action « développer la mobilité électrique dans le Département » qui permettait de bénéficier d'une aide pour le financement. En 2018, le Département se dotera de 3 véhicules électriques supplémentaires, et de même en 2019. Notons par ailleurs que désormais, la politique du Département en matière d'équipement est d'acquérir et non plus de louer ses véhicules (c'est le cas aussi pour le matériel bureautique ou informatique notamment). Une nouvelle politique qui se justifie financièrement, notamment en raison du remboursement de TVA (soit 20 % du montant) auquel donne droit un achat et pas une location. Des véhicules non polluants et économes, des conditions financières favorables, voilà plusieurs bonnes raisons pour le Département de « rouler propre ».

Le Département renouvelle et développe l'équipement numérique de tous les collèges Les collèges connectés à leur époque

La société de demain, celle de nos enfants, celle des collégiens d'aujourd'hui, sera numérique. Il est donc primordial d'offrir à nos jeunes les bases et les outils nécessaires pour qu'ils soient en capacité de se confronter à ce monde nouveau et en perpétuelle évolution.

Le Conseil départemental a pris la mesure de cette responsabilité et c'est pourquoi il investit massivement chaque année dans des modernisations ou des renouvellement d'équipements informatiques à destination de tous les collèges du département. Ainsi, la 3^{ème} phase du programme pluriannuel de modernisation informatique des collèges (PPMIC), dont le coût s'élève à 1 538 000 €, permet le renouvellement des infrastructures réseaux,

des serveurs et des équipements micro-informatiques fixes à usage pédagogique dans les collèges, en respectant l'objectif d'un micro-ordinateur pour 6 élèves. Débutée il y a environ un an par le renouvellement intégral des infrastructures réseaux, poursuivie par le remplacement des serveurs dans tous les



collèges, l'opération s'achève ces jours-ci avec la mise en place des 1 800 postes d'ordinateurs destinés aux élèves. Désormais, tous les collèges du département bénéficient du même équipement, plus performant, mieux sécurisé, et disposant d'une configuration définie par des représentants de l'Éducation nationale. Un équipement qui pourra s'adapter aux évolutions à venir dans les prochaines années. Une telle opération représente un investissement important en moyens financiers et humains, mais le Conseil départemental est bien conscient de sa mission : donner la possibilité à tous les élèves, équitablement, sur l'ensemble du territoire, de devenir de jeunes adultes en phase avec leur époque, bien formés aux technologies et aux outils d'aujourd'hui et de demain. Une mission parfaitement assumée.

Le Tarn-et-Garonne a désormais ses entrées auprès du Premier ministre Édouard Philippe ; celui-ci a rencontré le Président Christian Astruc par deux fois en quelques semaines, et c'est loin d'être anecdotique.

La première fois, c'était à Cahors en fin d'année 2017, lors de la conférence nationale des territoires au cours de laquelle il a évoqué sa politique en direction des collectivités territoriales. Au lendemain de celle-ci, Christian Astruc s'était exprimé et avait affiché quelques motifs de satisfaction : « Édouard Philippe nous a assuré qu'il n'y aura pas de nouveau big-bang territorial. Cela signifie, je l'espère, que les communes et les Départements vont conserver leurs compétences, et que les unes et les autres vont pouvoir rester l'échelon de proximité, à l'écoute des citoyens, dont les élus sont facilement accessibles. Je milite pour la réduction du flux et du stock des normes et pour l'arrêt des surtranspositions des directives européennes. Le Premier ministre nous a assuré que dans ces deux domaines nous allons vers la simplification. Et, concernant la couverture numérique dans tous les territoires, je me félicite de la promesse de rendre les engagements des opérateurs opposables ». Une satisfaction également en ce qui concerne les nouvelles propositions du gouvernement en matière de financement et de réduction des dépenses : « Les élus locaux sont des gens responsables. Nous savons qu'il faut faire des économies, c'est à la fois une évidence et une question de cohérence. C'est pour cela que je suis beaucoup plus favorable à cette idée de pacte financier, limitant les augmentations de dépenses de fonctionnement à 1,2 %, qu'à ces baisses de dotations qui avaient cours dans le précédent quinquennat. Dans le cadre de ce dispositif, nos dotations seront maintenues si nous respectons nos engagements. D'autant plus qu'on nous annonce que cet objectif de 1,2 % sera modulable en fonction de la situation propre de chaque collectivité. Je relève un autre



Christian Astruc, président du Conseil départemental et Pierre Mardegan, vice-président, en entretien avec Édouard Philippe, Premier ministre.

Des dossiers portés au plus haut niveau de l'État

point positif, le Premier ministre semble nous avoir entendus concernant la très forte progression des allocations individuelles de solidarité. Ce problème sera certainement au cœur de prochaines discussions ».

Une rencontre qui porte ses fruits

Puis, plus récemment, au début du mois de février, c'est à Paris que les deux hommes se sont rencontrés, pour évoquer cette fois-ci des problématiques particulières au Tarn-et-Garonne. À ce moment-là, en plein cœur des manifestations agricoles liées à la réforme de la carte des zones défavorisées, Christian Astruc était parfaitement légitime pour évoquer ce sujet avec le Premier ministre. Un sujet que le Président du Conseil départemental connaissait très bien puisque l'assemblée départementale avait proposé une motion à ce propos dès le mois d'octobre 2016. On ne peut s'empêcher de penser que ses arguments et sa connaissance du dossier ont été entendus et compris

par le chef du gouvernement puisque dès le lendemain une issue au conflit était trouvée avec la réintégration de 150 communes sur les 180 qui devaient être initialement rayées de la carte. Lors de ce rendez-vous, le Président Astruc a également évoqué un problème majeur pour notre département, celui de la ressource en eau ; il a affirmé sa volonté de mener à bien le projet territorial sur la vallée du Tescou, avec son collègue du Tarn, et donc de produire une retenue d'eau à Sivens capable d'assurer la pérennité de la ressource tant pour les habitants de la vallée que pour les agriculteurs. Enfin, bénéficiant de la présence de Pierre Mardegan lors de cette rencontre, c'est le projet de nouvel hôpital à Montauban qui a été présenté au Premier ministre. Celui-ci, conscient de l'absolue nécessité de moderniser l'offre de soins hospitalière en Tarn-et-Garonne, a proposé l'organisation rapide d'un rendez-vous avec le ministre de la santé Agnès Buzyn afin de faire avancer ce projet. De plus, il a assuré les deux élus tarn-et-garonnais qu'il suivrait de près l'évolution du dossier.

Un budget pour quoi faire ?

Un projet territorial ambitieux et responsable

SOCIAL ET SOLIDARITÉ

170,8 M€

Personnes âgées 42,4 M€
Insertion sociale (RSA...) 40,8 M€
Personnes handicapées 39 M€
Famille et enfance 29,9 M€
Prévention médico-sociale 3,5 M€



ÉDUCATION

19,1 M€

Collèges 14,9 M€
Écoles 1,8 M€
Centre universitaire 1,1 M€



CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS

10,2 M€

Sports 3,5 M€
Médiathèque / Archives 3,2 M€
Activités artistiques 1,9 M€
Jeunesse et loisirs 0,7 M€
Patrimoine 0,7 M€

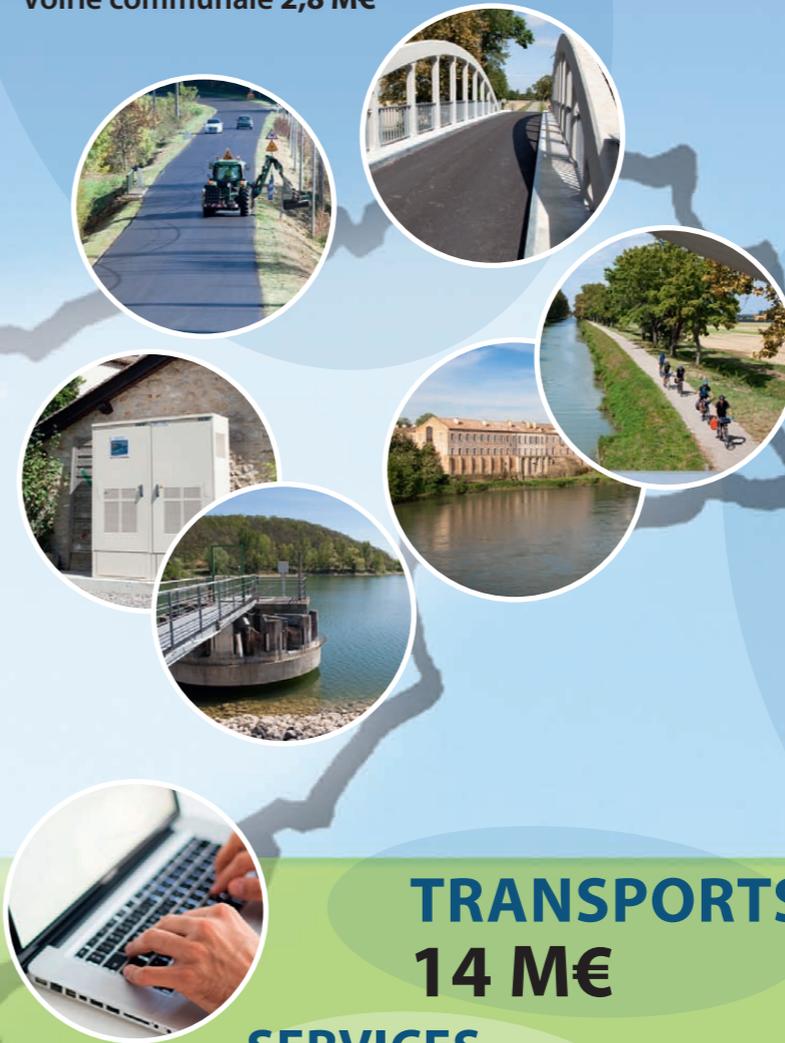


SÉCURITÉ
POMPIERS
7,9 M€

ROUTES ET RÉSEAUX

31,7 M€

dont
Voirie départementale 21,5 M€
Eau et assainissement 3,8 M€
Voirie communale 2,8 M€



EMPRUNTS
22,8 M€

SERVICES ADMINISTRATIFS
Informatique, bâtiments...
20,4 M€

TRANSPORTS
14 M€

DÉVELOPPEMENT AGRICULTURE ENVIRONNEMENT

15,5 M€

dont
Développement rural 4,7 M€
Logement 3,1 M€
Industrie, commerce, artisanat 1,6 M€
Tourisme 1,5 M€
Laboratoire 1,1 M€
Aménagement numérique 0,9 M€
Environnement 0,9 M€

0 %
DE HAUSSE
DE LA FISCALITÉ

DÉPENSES : 312,6 M€
DONT
FONCTIONNEMENT : 263,3 M€
INVESTISSEMENT : 49,2 M€



« Les orientations que se donne la collectivité pour 2018 marquent sa volonté, malgré le durcissement de l'équation budgétaire, de poursuivre la réalisation de son projet territorial. »

Gérard Hébrard
Président de la commission des finances

Les élus du Conseil départemental ont décidé d'inscrire leurs actions dans un projet territorial de long terme. Ces actions sont multiples, diversifiées, et s'accomplissent au travers d'un champ de compétences qui vont de la voirie au numérique, de l'agriculture à l'éducation, ou du social à l'aide aux communes. Ces actions, cette politique, ont été résumées dans une formule synthétique et accueillante : « Bien vivre en Tarn-et-Garonne ».

Des paroles aux actes



Maryse Baulu
Présidente de la commission solidarité, santé, action sociale, handicap et logement

« Un territoire au cœur des solidarités humaines »



■ Cette notion de « Bien vivre en Tarn-et-Garonne » renvoie aux principes d'équilibre entre les territoires qui composent le département et d'inclusion sociale des populations vulnérables qui habitent ces mêmes territoires. De part ses compétences légales en matière d'aide et d'action sociale, le Département intervient notamment auprès des personnes âgées, des adultes handicapés, des bénéficiaires du revenu de solidarité active et des mineurs en difficulté. Ces missions essentielles pour la cohésion de la société tarn-et-garonnaise sont exercées au quotidien par les agents employés par le Département et œuvrant au sein des Maisons des solidarités qui maillent le territoire de Tarn-et-Garonne ainsi que par les assistants familiaux. Je tiens à rendre hommage à ces professionnels de l'action sociale qui exercent avec engagement et professionnalisme un métier difficile auprès de nos concitoyens qui en ont besoin, contribuant ainsi au « Bien vivre en Tarn-et-Garonne ». Sur un plan plus personnel « Bien vivre en Tarn-et-Garonne » signifie pour moi déambuler dans les rues de Varen, un soir d'été... Varen, un village du Tarn-et-Garonne qui m'est cher et qui abrite une partie des mes origines familiales.

Damian Moore
Directeur général adjoint chargé de la solidarité



Michel Weill
Président de la commission environnement

« Valoriser nos ressources naturelles »



■ Pouvoir bénéficier de produits alimentaires de qualité et d'un environnement préservé, voilà qui fait forcément partie du bien vivre. À la direction de l'agriculture et de l'environnement, nous œuvrons dans le cadre de l'opération « Bien manger » pour favoriser l'agriculture locale, de qualité, et les circuits courts de distribution. Dans une politique associant intimement agriculture et environnement, nous distribuons des aides aux agriculteurs qui se tournent vers le bio et qui abandonnent pesticides et produits phytosanitaires. Nous sommes également très attentifs à la qualité et à la quantité de la ressource en eau ; en protégeant les captages d'eau, en restaurant la qualité de l'eau des rivières, en procédant à des lâchages d'eau en été lorsque c'est nécessaire, nous préservons cette ressource indispensable à la vie. Enfin par le biais de nos interventions sur les espaces naturels sensibles (ENS) et l'entretien des sentiers de randonnées, nous favorisons l'accès et la découverte des milieux naturels, loisirs gratuits et de proximité. Protéger nos ressources, préserver notre milieu naturel, favoriser une agriculture de qualité, ce sont des conditions indispensables pour bien vivre en Tarn-et-Garonne.

Christine Laymajou
Directrice de l'agriculture et de l'environnement



Véronique Colombié
Présidente de la commission agriculture, économie et ruralité



Jean-Claude Bertelli
Président de la commission travaux publics, voirie, bâtiments départementaux



« Se déplacer en toute sécurité dans le respect de l'environnement »

■ Bien vivre dans un département à forte essence rurale mais qui cultive son étroite proximité avec la métropole toulousaine cela passe forcément par la possibilité de se déplacer en toute sécurité et confort, par tous temps, des endroits les plus reculés jusqu'aux importants centres d'activités et de résidence. Pour créer, aménager, entretenir et exploiter notre réseau routier départemental, soit 2 500 kms de routes, près de 200 agents de la direction de la voirie départementale sont mobilisés toute l'année sur l'ensemble du département. Leur disponibilité, leur efficacité, leur réactivité sont les garanties d'un service de grande qualité. Nous agissons au quotidien mais nous préparons également l'avenir d'un Tarn-et-Garonne en forte expansion démographique ; des études sont par exemple en cours sur les déplacements, en lien avec la Métropole toulousaine toute proche, menant au terme des années 2030 à des changements et des améliorations fortes du réseau. Le Département se distingue aussi par sa volonté de développer un tourisme respectueux de la nature et de l'environnement (Vélo Voie Verte, réseau de voies cyclables en site propre). La qualité de vie en Tarn-et-Garonne passe aussi par la qualité des déplacements !

Jean-François Denat
Directeur de la voirie et de l'aménagement



Frédérique Turella-Bayol
Présidente de la commission éducation, enseignement supérieur, sport

« Savoir-faire et le faire savoir »



■ Le « Bien vivre en Tarn-et-Garonne », ce serait :

- l'éducation de tous les publics à des activités sportives et de plein air de proximité, offertes et ouvertes à tous, une école attractive et présente sur l'ensemble de notre territoire, de la petite section jusqu'à l'enseignement supérieur, dotée de structures ciblées, adaptées à nos spécificités, d'équipements et d'outils pédagogiques innovants et performants ;
- une action culturelle diversifiée, démocratisée, délocalisée, développée, accessible au plus grand nombre ;
- la sauvegarde de notre patrimoine immobilier, témoin historique majeur de notre territoire, sa valorisation ;
- la transmission de nos savoirs et savoir-faire au travers de nos formations, de nos lectures, de la pertinence de nos ateliers et services éducatifs, de l'adaptabilité de nos médiations, de la qualité de nos programmations, expositions et spectacles ;
- l'attractivité de nos événements culturels, leur caractère pluridisciplinaire et transversal...

Les atouts naturels du Tarn-et-Garonne font qu'y vivre, c'est déjà du bien vivre. Y vivre bien, c'est ajouter de la plus-value au bien vivre en lui affectant un coefficient qualitatif, un supplément d'âme. Comme dans la chanson, « Qu'on nous donne l'envie » de « Vivre pour le meilleur » !

Françoise Dirat
Directrice générale adjointe éducation, université, culture, sports et transports



Francine Debais
1^{ère} Vice-présidente de l'Agence de Développement Touristique



■ Tout d'abord, je voudrais dire que l'on ne peut pas dissocier le bien vivre du bien manger car découvrir le Tarn-et-Garonne c'est plonger au cœur du verger du sud-ouest. C'est une explosion de couleurs et de saveurs qui se mélangent lors des marchés locaux

où se mêlent des producteurs passionnés et amoureux de leur terroir. C'est un véritable berceau des meilleurs fruits : pommes, prunes, melons, fraises, cerises et notre petit grain doré juteux qu'est le Chasselas. Bien vivre en Tarn-et-Garonne, c'est parcourir notre si beau territoire au fil de nos envies. À pied, à cheval, à vélo, en bateau, notre département est un endroit idéal pour les amoureux de la nature. Ce jeune et petit département regorge de pépites de par ses paysages diversifiés. Au fil des saisons, la culture rythme l'ambiance de ce département. De festivals en fêtes gastronomiques, tous les arts sont ici célébrés. Beauté tranquille, douceur de vivre et plaisirs authentiques, voilà les maîtres-mots du « Bien vivre en Tarn-et-Garonne ». Vive le Tarn-et-Garonne, destination du bien vivre !

Caroline Manens
Directrice de l'ADT 82



Ghislain Descazeaux
Président de l'Association Départementale pour le Développement des Arts



■ « Bien vivre en Tarn-et-Garonne », c'est tout d'abord avoir accès à une offre culturelle de proximité : pouvoir s'évader ou s'émouvoir, partager une expérience sensible en famille ou avec des inconnus. La culture est ce qui nous relie aux autres et à notre humanité, ce qui donne du sens à notre existence. Elle crée du lien social et contribue à la vie des communes de Tarn-et-Garonne. Voilà pourquoi l'ADDA 82 accompagne les groupes de musique locaux, soutient les associations culturelles et les écoles de musique et de danse qui contribuent tant au vivre ensemble dans notre département. Nous organisons également la venue d'artistes dans les écoles et les collèges, parce que les jeunes représentent l'avenir et que cela nous permet de soutenir les enseignants dans leur lourde et noble tâche éducative. Enfin, bien vivre en Tarn-et-Garonne, c'est aussi être fier de nos richesses patrimoniales, celles des petites communes et des grands sites, et de nos festivals qui rendent le territoire attractif. L'enjeu de mon travail est de rassembler les forces culturelles vives du département pour avancer ensemble vers une culture qui crée de la richesse et qui n'exclut personne.

Annabelle Couty
Directrice de l'ADDA 82



Jean-Philippe Bésiers
Président du syndicat Tarn-et-Garonne numérique



■ Aux portes d'une métropole et d'une grande région, le Tarn-et-Garonne est un département attractif aux terroirs et aux paysages vernaculaires, au cadre de vie prisé et à l'identité affirmée. Ce sont des richesses qui lui sont enviées car elles sont sécurisantes et propices au développement harmonieux des hommes et de leurs activités. C'est dans le respect de ces spécificités que le Département, les collectivités locales et leurs partenaires entreprennent par le biais de Tarn-et-Garonne numérique l'aménagement des nouveaux réseaux Très Haut Débit. En permettant au plus grand nombre d'avoir accès à des services numériques performants, Tarn-et-Garonne numérique participe à atténuer les inégalités, à maintenir et à renforcer les conditions de l'attractivité et à doter nos territoires de réseaux structurants pour l'avenir. Avec le développement des réseaux numériques, nous saisissons l'opportunité historique de dissoudre la centralité jusqu'au cœur de territoires qui s'en sentent exclus et contribuons ainsi à les doter de ce nouvel atout indispensable. Bien vivre, et vivre ensemble !

Pierre Coyaud
Directeur de Tarn-et-Garonne numérique

Communes : l'aide indispensable du Conseil départemental

Pour parvenir à réaliser leurs projets d'aménagement et d'équipement, les communes et les intercommunalités ont besoin de financements, de subventions, provenant des autres collectivités publiques : l'Europe, l'État, la Région et bien sûr le Département. Pour ce dernier, la politique d'aide aux communes et aux intercommunalités est le fruit d'une volonté affichée des élus départementaux de participer à la construction d'un territoire attractif et équilibré et de renforcer l'échelon de proximité que représente le Département.

La spécialisation des différents niveaux de collectivités (commune - département - région) par la loi du 7 août 2015 modifiant l'organisation territoriale, a conduit beaucoup de départements à réduire de façon significative leur soutien apporté jusque-là aux communes. Ce n'est pas du tout le cas en Tarn-et-Garonne où la nouvelle majorité départementale issue du renouvellement d'avril 2015 a affirmé sa volonté, au-delà de ses compétences propres, d'assumer véritablement sa mission de solidarité territoriale en accompagnant les communes et les intercommunalités dans la mise en œuvre de leurs projets. Cet accompagnement recouvre deux aspects : l'aide aux investissements et l'aide en matière de conseil et d'assistance. L'investissement public local est nécessaire pour répondre à l'évolution des besoins, à l'évolution des normes (accessibilité, énergie...) et, en premier lieu, pour maintenir le patrimoine et cet investissement

pèse de façon significative sur l'activité économique du territoire.

Le nouveau cadre de partenariat entre le Département et les communes et intercommunalités repose sur des principes simples :

- un principe de solidarité qui garantit le soutien à toutes les communes et tout particulièrement aux plus petites d'entre elles ;
- un principe d'équité qui s'appuie sur l'application de règles précises pour chaque type d'opération ;
- un engagement du Département sur une période de 5 ans qui permet aux communes d'avoir une vraie visibilité et au Département de maîtriser ses engagements ;
- l'affirmation du caractère prioritaire de l'éducation et des besoins fondamentaux que sont l'aide pour l'alimentation en eau potable et pour l'assainissement.

Le conseil et l'assistance sont apportés par Tarn-et-Garonne Conseil Collectivités (TGCC),

service direct du Département créé fin 2016 après dissolution de la société d'économie mixte de Tarn-et-Garonne (SEMATEG).

Ce service a pour mission d'apporter aux communes (de moins de 5 000 habitants) et aux EPCI (de moins de 15 000 habitants) conseil et assistance pour toute opération de construction, de rénovation, d'équipements publics, d'aménagement d'espaces publics ou d'assainissement. TGCC assiste les collectivités dans l'expression et la formulation de leurs besoins en vue de mettre en place les bonnes procédures pour la désignation des différents intervenants sur une opération (maître d'œuvre, bureau de contrôle, étude de sols...). Le service accompagne également les collectivités dans la recherche et l'élaboration des dossiers de subvention. Il apporte son expertise dans le suivi d'opérations complexes mais également sur des problématiques ponctuelles.



Commerces à Orgueil.



Place de Meauzac.



Place de Fadoas.



Stade de Saint-Nauphary.



Église d'Auterive.



Groupe scolaire de l'Honor-de-Cos.



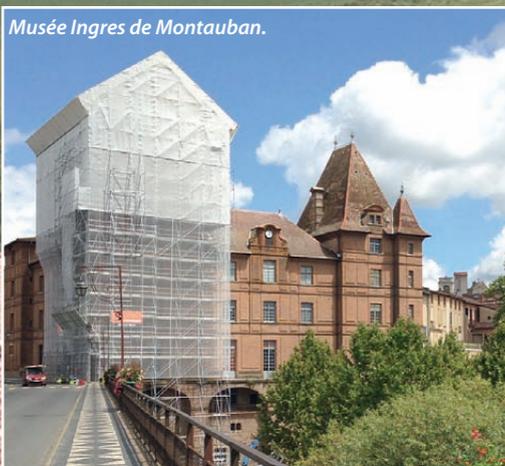
Mairie de Puylaroque.



Port Canal à Montauban.



Maison des jeunes de Sistels.



Musée Ingres de Montauban.



Maison de santé de Septfonds.



Destination du « bien vivre »

Le Tarn-et-Garonne à la conquête des touristes en France et à l'étranger en 2018

La saison touristique 2018 est lancée et l'Agence Départementale du Tourisme de Tarn-et-Garonne va participer à plusieurs opérations, en France et en Europe, afin de présenter ses nouvelles éditions et promouvoir l'offre touristique du Tarn-et-Garonne, pour recevoir encore de nombreux visiteurs cette année.

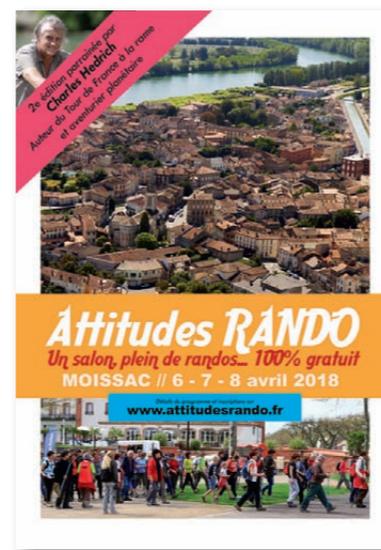
En effet, le bilan de la saison 2017 a démontré le retour des touristes étrangers et l'augmentation de la fréquentation des familles qui représentent le premier type de clientèle. La clientèle de proximité, venue d'Aquitaine et d'Occitanie est toujours en progression, et celle du bassin nantais est également très importante. Le Tarn-et-Garonne

sera donc présent lors d'événements incontournables sur ces marchés. L'ADT était présente au Salon international du tourisme de Nantes, qui s'est déroulé du 26 au 28 janvier 2018, accompagnée de l'office de tourisme de Beaumont-de-Lomagne et des vins de Tarn-et-Garonne, sur un stand « Destination Sud-Ouest » aux côtés du Gers, du Tarn et de la Haute-Garonne. Après le Salon international du tourisme de Nantes, l'ADT a participé pour la seconde fois au Salon des sports de nature de Montpellier, qui a eu lieu du 9 au 11 février 2018. Midi-Quercy Gorges de l'Aveyron Tourisme était présent avec l'ADT pour promouvoir les activités dans ce territoire, avec une offre riche en sensations fortes, sur un stand « Destination Sud-Ouest » aux côtés du Gers et du Tarn. Le 10 février, l'ADT était présente à

Roques pour la seconde édition de l'événement « La roue tourne » dédié au vélo aux côtés des 7 départements du Canal des Deux Mers à vélo, de l'Atlantique à la Méditerranée. L'ADT était également présente à l'International media market à Londres le 12 mars (rencontres de la presse britannique), au Salon mondial du tourisme de Paris du 15 au 18 mars, ainsi qu'au Salon Sevatur à San Sebastián en Espagne, du 16 au 18 mars.

Les prochains rendez-vous sont :

- le Printemps du Tarn-et-Garonne à Toulouse, rue Alsace-Lorraine, les 26 et 27 avril,
- Bordeaux fête le vin, du 14 au 17 juin,
- les Marchés Flottants du Sud-Ouest sur les quais de Seine à Paris, du 14 au 16 septembre.



Le salon de la rando Du 6 au 8 avril Moissac

Organisé par l'association moissagaise l'Union sucrée et VPM, Attitudes Rando est le premier événementiel biennal organisé dans le sud-ouest de la France complètement dédié à la randonnée, regroupant d'un côté un salon et de l'autre plus de 45 randonnées, sur terre et sur eau.

La première édition en 2016 avait rassemblé plus de 1 200 randonneurs et 2 000 visiteurs. Cette deuxième édition est parrainée par Charles Hedrich, aventurier qui a traversé autant de déserts que d'océans ! Moissac ne lui est pas inconnu puisqu'il a effectué en 2016 le premier Tour de France à la rame via les canaux. Il sera naturellement présent au salon aux côtés des destinations et des distributeurs de matériels rando pour animer deux conférences au Hall de Paris. Si l'offre de randonnées pédestres s'échelonne de la balade urbaine de 2 km à la rando à la journée, l'accent est mis cette année sur des randonnées liées aux itinéraires culturels européens que sont les chemins de Compostelle et le chemin clunisien de Moissac à l'abbaye de Saint-Maurin. www.attitudesrando.fr

Une nouvelle commercialisation pour l'offre touristique

L'Agence Départementale du Tourisme de Tarn-et-Garonne lance une nouvelle plateforme de distribution en partenariat avec les offices de tourisme afin d'accompagner les professionnels du tourisme tarn-et-garonnais et les territoires sur le principe de la commercialisation en ligne. Ceci résulte de l'augmentation de la concurrence sur internet ces dernières années. Aujourd'hui, chaque hébergeur, pour obtenir des réservations, doit être très habile pour émerger dans l'immensité des offres proposées sur les différentes plateformes. Beaucoup, malheureusement, ont aussi expérimenté l'inflation constante des commissions lorsqu'ils dépendent trop des grands sites de réservation (Booking, Expedia...).

Les enjeux sont donc :

- être en mesure d'apporter une solution technique aux professionnels dotés et non dotés d'outils de vente en ligne,
- faciliter les ventes sur divers canaux de distribution (sites de destination, portail départemental, portail régional...) par le biais d'un outil unique,
- favoriser la vente en ligne pour contribuer à l'accroissement de l'économie touristique,
- mettre en place un partenariat avec les destinations (office de tourisme) afin de rationaliser les coûts et les moyens techniques,
- impliquer chacun dans une démarche partagée et solidaire.

Avec ce nouvel outil, l'ADT va présenter dès cette année une offre globale touristique de la destination Tarn-et-Garonne : hébergements (hôtels, locations, campings, chambres d'hôtes) mais également des activités à réserver en ligne.

Renseignements :

Service de réservation de l'ADT au 05 63 21 79 61 ou par mail à reservation@tourisme82.com



Prix du meilleur dossier de presse

L'Agence Départementale du Tourisme de Tarn-et-Garonne a remporté le concours national « Colette Martin », dans la catégorie meilleur Dossier de Presse 2018.

Ce concours récompense chaque année les outils de travail mis à disposition par les agences départementales de tourisme aux journalistes. Francine Debiais, 1^{ère} Vice-présidente de l'Agence Départementale du Tourisme de Tarn-et-Garonne, Caroline Manens, directrice, et Lauriane Donzelli, chargée des relations presse ont eu la joie de recevoir ce prix en présence de Jean-Baptiste Lemoine, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères en charge du tourisme, Stéphane Villain, président de Tourisme & Territoires, des partenaires et des nombreux journalistes présents.

Ce prix récompense l'ensemble du travail de l'Agence Départementale du Tourisme de Tarn-et-Garonne, à travers les efforts de ses représentants. Grâce à cette récompense, le Tarn-et-Garonne a reçu un formidable coup de projecteur de la part de la presse nationale et aura l'opportunité de valoriser le Tarn-et-Garonne, destination du Bien Vivre, grâce à de nombreux reportages en 2018. Le dossier de presse est en téléchargement sur : www.tourisme-tarnetgaronne.fr/fr/espace-presse



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

Programme internet Très Haut Débit

Le Département avance et se projette dans l'avenir



Avec près de 8 000 foyers impactés à la fin mars 2018, les 35 premières opérations du programme de montée en débit de l'internet ADSL emportent l'adhésion dans les territoires où elles ont d'ores et déjà été mises en œuvre.

Il faut dire que ces interventions étaient très attendues dans les secteurs qu'elles ciblent et où les niveaux de service internet étaient jusqu'alors particulièrement bas.

« Nos opérations permettent d'apporter des réponses rapides et adaptées à des situations de détresse numérique et nous encourage à

poursuivre nos ambitions de département 100 % Très Haut Débit, avec le déploiement de la fibre optique jusque chez les abonnés dans les prochaines années ! » Jean-Philippe Bésiers, président de Tarn-et-Garonne numérique, vice-président du Conseil départemental. Grâce aux efforts conjugués de l'État, de la Région Occitanie du Département et des intercommunalités, l'objectif du syndicat mixte Tarn-et-Garonne numérique est désormais de doubler l'impact de ce programme d'ici l'été prochain, avec 8 000 foyers supplémentaires qui seront concernés, grâce à l'implantation de 43 nouveaux équipements. En parallèle, le programme fibre optique de ce nouveau réseau se précise et devrait rapidement entrer en action

avec des travaux sur 4 à 5 ans et les premiers abonnés dès 2019. (Rappelons qu'il y a déjà des particuliers abonnés à la fibre optique à Montauban et Bressols notamment, ou encore à Golfech qui fait office de pionnier en la matière, ainsi que des entreprises qui sont raccordées sur les réseaux publics professionnels des communautés de communes des Deux Rives et des Terres des Confluences). Seule ombre au tableau, la couverture téléphonique mobile de notre territoire qui prive encore de nombreuses zones d'un service adapté et sur laquelle les collectivités n'ont pas les mêmes capacités juridiques d'intervention que sur l'internet fixe. Pour autant, une importante réforme dans ce secteur vient d'avoir lieu et abandonne notamment l'ancienne définition des « zones blanches » pour considérer désormais la « bonne couverture », fixer des obligations de 4G en milieu rural, sur les routes, dans les bâtiments etc.

Autant d'actions et de signaux positifs pour le numérique en Tarn-et-Garonne !

 @82numerique

 82numerique

Architecture des conseils près de chez vous

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 82), présidé par la vice-présidente Colette Jalaise, conseille les particuliers qui souhaitent construire, aménager ou rénover en Tarn-et-Garonne. Pour répondre au mieux à vos attentes, il propose dès à présent des permanences délocalisées en complément de celles dispensées dans ses propres locaux. Un conseil gratuit* dispensé par un architecte-conseiller.

La permanence-conseil est un service gratuit et accessible sur rendez-vous.

Un architecte-conseiller du CAUE vous guide dans tous vos projets, qu'ils soient au stade de

l'acquisition du terrain ou de sa concrétisation avant dépôt du permis de construire, à l'aide des éléments que vous apporterez lors de cette entrevue (plans, croquis, photographies, documents d'urbanisme...). La consultation vous permettra d'évaluer la pertinence de votre projet et, au besoin, l'architecte vous suggérera des alternatives ou solutions complémentaires tout en levant vos incertitudes.

Le conseil est une réponse personnalisée et neutre. Convaincus de l'intérêt de ce service, pour vous en faciliter l'accès et faire mieux connaître le CAUE, des permanences sont désormais accessibles dans deux Maisons de services au

public (MSAP), à Grisolles et à Labastide-Saint-Pierre. Les permanences sont ouvertes les 2^{èmes} mercredis de chaque mois : le matin à la MSAP de Grisolles et l'après-midi à celle de Labastide-Saint-Pierre. N'hésitez pas à contacter le CAUE au 05 63 03 80 88 pour prendre rendez-vous.

MSAP de Labastide-Saint-Pierre

120 avenue Jean Jaurès
82370 Labastide-Saint-Pierre

MSAP de Grisolles

9 rue François Faugères
82170 Grisolles

* La taxe d'habitation permet de financer en partie le CAUE.

Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie

Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) est une instance consultative créée par l'article 8 de la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 et présidée par le président du Conseil départemental. Véritable outil de démocratie participative, le CDCA peut prendre en considération tout sujet relatif aux politiques visant l'autonomie et la citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées. Il est composé de 86 membres représentant les associations, les syndicats, les institutions œuvrant en faveur des personnes âgées et/ou des personnes handicapées, répartis dans deux formations spécialisées, l'une consacrée aux questions relatives aux personnes âgées, l'autre à celles concernant les personnes handicapées. Cette composition permet d'allier l'expérience des usagers (ils représentent 1/3 des sièges) à l'expertise des professionnels,

afin d'évaluer les besoins puis de proposer des initiatives adaptées. Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne a procédé à l'installation du CDCA le 29 juin 2017. Présidée par Christian Astruc, cette importante instance a été consultée sur les rapports d'activité de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), ainsi que sur le programme coordonné et le rapport d'activité de la conférence des financeurs et de la prévention de la perte d'autonomie. Une réunion en séance plénière début mars, placée sous la présidence de Marie-José Mauriège, 1^{ère} vice-présidente du Conseil départemental, a sollicité l'avis des membres du CDCA sur les schémas départementaux personnes âgées et personnes handicapées, et permis l'élection des vice-présidents des formations spécialisées, ainsi que la constitution des bureaux. La mise en place du CDCA doit donc permettre de rénover et de simplifier



Marie-José Mauriège, 1^{ère} vice-présidente du Conseil départemental.

la concertation entre les différents acteurs au niveau départemental et assurer ainsi une meilleure coordination des différentes institutions qui développent des politiques en direction des personnes âgées et des personnes handicapées.

Gérontologie, handicap, enfance et famille

Au cœur du Département, les politiques sociales



L'assemblée départementale a approuvé lors de sa dernière réunion les trois schémas départementaux relatifs à l'organisation sociale et médico-sociale qui lui ont été présentés, validant ainsi les propositions d'orientation des politiques du Département en faveur des personnes âgées, des personnes adultes handicapées, et de l'enfance et de la famille.

Ces schémas sont le fruit d'un long travail d'élaboration qui a été mené sous la conduite d'un comité de pilotage présidé par Maryse Baulu, présidente de la commission du Conseil départemental en charge des affaires sociales, avec l'appui d'un comité technique composé des différents services de la Direction de la solidarité départementale, ainsi que de membres de l'ARS et de la PJJ notamment. Pour élaborer ces schémas, les principaux acteurs des politiques publiques concernés ont été sollicités et ont participé à la concertation.

Personnes âgées : maintien à domicile et prévention

Selon la loi, le Département est le coordonnateur des dispositifs de prise en charge des personnes âgées.



Sa politique se fonde sur l'accueil en établissement (ou auprès d'accueillants familiaux), le maintien à domicile et la prévention de la perte d'autonomie. S'agissant des établissements, il convient d'adapter l'offre aux besoins qui augmentent avec le vieillissement de la population. Ainsi, des opérations d'adaptation ou de construction de locaux seront prioritaires. La reconstruction de l'EHPAD de Castelsarrasin est en cours, celle des EHPAD de Montauban est validée et une dernière tranche de l'EHPAD de Caussade est à l'étude. Des projets d'extension des résidences autonomie seront accompagnés. Concernant l'aide à domicile, le Département va élaborer des conventions d'objectifs et de moyens avec les services concernés. Les actions de prévention de la perte d'autonomie vont être poursuivies et amplifiées. Il est proposé, dans le parc privé, de poursuivre le développement d'un habitat adapté aux personnes âgées favorisant le maintien à leur domicile par l'adaptation de leur propre logement ou permettant le maintien dans un logement locatif.

L'accompagnement des adultes handicapés

La responsabilité du Département concerne les personnes handicapées de plus de 20 ans. La politique départementale proposée dans le



cadre de ce schéma repose sur les axes suivants : adéquation de l'offre aux besoins concernant l'accueil en établissement ; alternative à l'hébergement en institution ; développement des actions de prévention/socialisation ; optimisation du suivi des orientations et des parcours des personnes adultes handicapées.

Enfance et famille : des actions au quotidien

La politique départementale se structure autour des axes suivants : l'aide à domicile ; la prise en charge en établissements, en familles d'accueil ou auprès de tiers dignes de confiance ; des actions complémentaires (adoption, prévention des mauvais traitements...) ; protection maternelle et infantile (femmes enceintes et enfants de moins de 6 ans). Le schéma départemental propose plusieurs axes stratégiques : consolidation des missions exercées par la PMI ; adéquation de l'offre et de la demande concernant la prévention et le placement ; optimisation de l'accueil départemental d'urgence ; optimisation de la prise en charge des mineurs non accompagnés avec les partenaires concernés... En vue de mieux articuler les réponses entre le médico-social et le sanitaire, la mise en place d'une équipe mobile avec le secteur psychiatrique est envisagée.

Mission locale

Accompagner les jeunes vers l'emploi



La Mission Locale de Tarn-et-Garonne est une association, avec délégation de service public, en charge de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes du département qui ne sont plus scolarisés. Elle est présidée par le président du Conseil départemental ; la vice-présidente déléguée est Colette Jalaise, vice-présidente du Conseil départemental. La Mission Locale emploie 43 personnes qui interviennent sur l'ensemble du département. Trois antennes, à Montauban, Castelsarrasin et Caussade, accueillent les jeunes du lundi au vendredi. Pour être au plus près des lieux d'habitation des jeunes, souvent peu mobiles, les conseillers en insertion assurent des permanences dans 13 communes supplémentaires (Beaumont-de-Lomagne, Labastide-Saint-Pierre, Grissoles, Lafrançaise, Lauzerte, Lavit, Moissac, Montech, Nègrepelisse, Saint-Antonin-Noble-Val, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Valence

d'Agen, Verdun-sur-Garonne et à la maison des associations de Montauban).

La Garantie Jeunes

D'abord mise en œuvre à titre expérimental, la Garantie Jeunes est aujourd'hui un droit universel auquel peuvent avoir accès, sous conditions, les jeunes de 16 à 25 ans révolus sans soutien familial, en situation de précarité et qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études. Impulsée et financée par l'État, cofinancée par l'Union Européenne, la Garantie Jeunes constitue la modalité la plus intensive du parcours d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie. Les jeunes qui intègrent la Garantie Jeunes signent un contrat d'engagements réciproques conclu pour une période de 12 mois avec la Mission Locale. Afin de les soutenir dans leur parcours d'insertion, une allocation mensuelle de 480 € leur est

versée, sous réserve du respect des engagements. Cette allocation leur permet de sécuriser leur quotidien en contrepartie de leur véritable et forte application. La Mission Locale et la Direction départementale des finances publiques ont signé le 5 février dernier un protocole créant un guichet unique pour faciliter l'accès des jeunes à leurs documents administratifs. Après Paris, cette convention est la deuxième signée en France. Un plus pour nos jeunes.

De bons résultats

351 jeunes ont été intégrés en Garantie Jeunes en 2017, soit 100 % de l'objectif conventionné. 82 % d'entre eux ont débuté une ou plusieurs situations professionnelles (stage, emploi, formation) au 31 décembre 2017. 1 jeune sur 2 sorti en 2017 est en situation positive à l'issue du parcours Garantie Jeunes.



Des objectifs ambitieux pour 2018

Intégrer 425 jeunes dans ce parcours, soit une progression de + 21 %. Accompagner les jeunes vers l'emploi par la qualification. Répondre aux besoins en recrutement exprimés par les entreprises du département, dans la logistique, le secteur du bâtiment, dans les services à la personne, dans l'industrie... La reprise dans le secteur privé doit aussi profiter aux jeunes les moins qualifiés.



Cette année, les spectacles vous initieront au plaisir de danser, partout et en toutes circonstances : dedans, dehors, en pleine nature... Comment la musique résonne-t-elle dans nos corps ? Comment libérer notre imaginaire ? Et pour que ces rencontres soient inoubliables, nous vous avons concocté une journée un brin déjantée : Happy Day ! Où que vous soyez, ouvrez grand vos yeux et vos oreilles en envollez-vous vers des chemins enchantés, au rythme de la musique et de la poésie. Vous êtes tous invités à venir partager ces rencontres spécialement concoctées pour les petits et les grands.

Les spectacles à voir en famille

Samedi 24 mars - Happy Day !
10h30 - Cazes-Mondenard
15h30 - Monclar de Quercy
« Si on faisait le tour du monde »
Cie Les Nez Bulleuses
Conte + 6 ans

15h et 17h - Verdun-sur-Garonne
Happy manif
Cie David Rolland Chorégraphies
Danse + 7 ans
20h30 - Labastide Saint-Pierre
« Stoïk »
Cie Les GÜms
Duo burlesque + 7 ans

Mercredi 28 mars - 14h30
Castelsarrasin
« Quand je serai grand, je serai chanteur et je m'achèterai un accordéon »
Hervé Suhubiette
Chansons + 6 ans
Judi 29 mars - 21h - Moissac
« Les nuits barbares »
Cie Hervé Koubi
Danse + 9 ans

Mercredi 4 avril - 10h - Grisolles
« Animaginable »
Cie Areski
Marionnettes de papier + 3 ans

Mercredi 4 avril - 14h30 et 20h30
Montauban
Espace des Augustins
« La gloire de mon père »
Cie l'Accompagnie
Théâtre + 8 ans

Vendredi 6 avril - 20h30
Labastide Saint-Pierre
« Fables »
Cie Tabola Rassa
Théâtre + 10 ans

Samedi 7 avril - 17h - Bioule
« Animaginable »
Cie Areski
Marionnettes de papier + 3 ans

Dimanche 15 avril - 15h30
Bressols
« Les aventures du prince Ahmed »
Denis Leroux
Ciné-concert + 4ans

Vendredi 20 avril - 14h30 et 21h
Verdun-sur-Garonne
« Les fiancés en folie »
Gérard Ducatel
Ciné-concert + 6 ans

Vendredi 4 mai - 21h
Castelsarrasin
Clôture du festival
« Paul Verlaine, mon mari »
Ensemble Romances Sans Paroles
Musique + 10 ans

Expositions

9 février au 19 mai
Grisolles
Musée Calbet
www.grisolles.ordigami.net
Étienne Cliquet
Tout public

10 février au 20 mai
Nègrepelisse
La cuisine, centre d'art contemporain et de design
« La Centrale »
Laurent Tixador
Tout public

Un festival aux multiples partenaires

23 spectacles programmés, 60 représentations, 21 structures culturelles participantes, 15 communes partenaires avec l'aide de 2 communautés de communes et avec le soutien du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, de la Région Occitanie et de la DRAC Occitanie.

Renseignements et réservations :
ADDA 82 - 05 63 91 83 96
www.adda82.fr
bigbangdesarts.festik.net

Terre de Lune 82... un spectacle qui fait la différence

Ils seront 80 sur la prestigieuse scène du Hall de Paris de Moissac, ce mardi 19 juin prochain, pour donner la première de l'opéra-conte Terre de Lune 82. Devant les yeux ébahis des petits et des grands, ils vont chanter, danser, jouer...

Terre de Lune est un opéra-conte pour tous, qui évoque avec poésie et humour les amours contrariés de la Lune et du Soleil et l'influence de l'astre lunaire sur notre vie terrestre. Ce projet est exceptionnel à plus d'un titre. D'abord par son ampleur : il est rare de voir un spectacle avec plusieurs dizaines d'artistes sur scène. Mais s'il sort de l'ordinaire, c'est aussi parce que ces artistes ne sont pas des êtres banals. Qui sont-ils ? Ils s'appellent Pauline, Loïc, Nicolas, Marie... Ils habitent en Tarn-et-Garonne et vivent souvent au sein de structures spécialisées dans

l'accompagnement de personnes handicapées : le centre Bellissen à Montbeton, le foyer du Barradis à Lavit, le pôle Henri Cros à Valence d'Agen, le pôle Pousiniès-Borde-neuve à Saint-Etienne-de-Tulmont, l'Ageris à Castelsarrasin, le foyer de La Clare à Albias, Sol'Handi à Verfeil-sur-Seye et l'ADIAD à Montauban. Pendant 9 mois, encadrés par les cinq chanteurs et musiciens professionnels de l'Ensemble Thalia, ils s'initient dans la joie et la patience à l'exigence du métier d'artiste : apprendre des paroles, retenir une mélodie, se mouvoir en chantant, bien respirer, maîtriser son anxiété... Neuf mois durant lesquels ils apprendront ensemble à exprimer leur sensibilité et à se faire confiance. Neuf mois pour révéler 80 talents. Le 19 juin prochain, quand se lèvera le rideau, il ne sera plus question d'autisme, de déficience ou de handicap. Nous serons tous dans la Lune, à nous émerveiller avec 80 artistes.

A travers Terre de Lune 82, le Conseil départemental et l'ADDA 82 mènent un projet artistique solidaire et innovant, qui témoigne de leur volonté de mener une politique humaine, soucieuse de l'épanouissement et de l'inclusion de tous. Plusieurs partenaires sont à leur côté : l'agence régionale de santé (ARS), la DRAC Occitanie et la Fondation Allier.

Deux représentations de Terre de Lune sont prévues en 2018 :
- **mardi 19 juin à 18h30**
au Hall de Paris de Moissac
- **mercredi 27 juin à 18h30**
au théâtre Olympes de Gouges de Montauban



Renseignements :
direction@adda82.fr
05 63 91 83 96
www.adda82.fr

MUSÉE DES ARTS DE LA TABLE | ABBAYE DE BELLEPERCHE

Samedi 19 mai - À partir de 21h
« Et maintenant... jouons ! »
par la Cie Culture en Mouvements

Cette année, Culture en Mouvements vient chatouiller le joueur qui sommeille en chacun de vous. De 4 à 104 ans, en famille, en bande, ou seul, vous serez conviés à une visite libre et singulière où chacune des salles de l'abbaye sera le théâtre d'un moment ludique mettant en scène jeu et lieu. Par équipe, vous pourrez alors profiter de ces instants pour découvrir sous un nouvel angle non seulement l'abbaye, mais aussi ceux avec qui vous serez. L'occasion de découvrir également de nouveaux jeux, et de les partager différemment.

Venez donc tester quel joueur vous êtes. Et si vous pensez ne pas l'être, vous risquez d'être surpris... Une soirée pleine de vie et de rebondissements dont la durée dépend de vos envies.

Judi 14 juin
Festival des voix des lieux du monde
14h30 - Concert de restitution
20h - Attifa de Yambolé
Duo bilingue français / langue des signes (LSF)

15, 16, et 17 juin
Journées nationales de l'archéologie
Avec l'Institut national de recherches en archéologie préventive (Inrap)



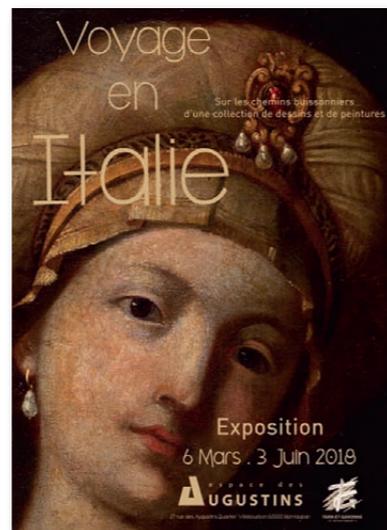
Renseignements et réservation :
Abbaye de Belleperche
Cordes-Tolosannes
05 63 95 62 75 ou
resa-belleperche@ledepartement82.fr
www.belleperche.fr

l'espace des AUGUSTINS

Du 6 mars au 3 juin
Voyage en Italie

L'Italie a fait rêver artistes, poètes, romanciers, diplomates, soldats et commerçants depuis la Renaissance. À tel point que le voyage en Italie devint une étape obligée de la formation de l'honnête homme du XVII^e au XIX^e siècle. L'exposition proposée invite à reprendre un tel chemin en ce début de XXI^e siècle, mais d'un autre point de vue. Depuis Montauban et la Toscane française (la Lomagne), nous embarquerons pour l'Italie en compagnie d'une collection de peintures et dessins afin de mieux

comprendre pourquoi et comment l'Italie exerça une influence aussi profonde que majeure sur le goût et les arts dans notre région, ce dont témoignent son architecture aussi bien que toute l'œuvre d'Ingres. Qu'il s'agisse d'originaux vifs et saisissants, de copies de maîtres ou d'œuvres hybrides empruntant à des traditions picturales diverses, leur présentation et histoire comparées s'attacheront à mettre en évidence les raisons de la fascination persistante pour le modèle italien.



Entrée libre du mardi au dimanche de 14h à 18h, visites guidées sur réservation (uniquement le matin pour les scolaires du mardi au vendredi).
Espace des Augustins
27 rue des Augustins
82000 Montauban
Tél. : 05 63 93 90 86
www.espacedesaugustins.fr

Du 18 au 20 mai
Festival Grain de Sel



Après le succès de sa première édition, réunissant plus de 6 000 festivaliers sur 3 jours, le Festival Grain de Sel réinvestira le site du Canal, du 18 au 20 mai 2018 !
Programmation complète et informations pratiques sur : www.festivalgraindesel.com



10 juin
Fête de la nature et du nautisme

À l'occasion de cette nouvelle édition, de nombreuses activités gratuites seront proposées au public : pêche, découverte équine, découverte faune et flore, initiation voile, canoë, aviron, paddle... Une journée placée sous le signe de la détente, de la découverte sportive et environnementale autour du plan d'eau pour toute la famille.

Ouverture le 1^{er} mai
Camping du plan d'eau

Le camping individuel de 42 emplacements classé 2 étoiles et labellisé « site accueil vélos » accueillera : cyclistes, randonneurs, familles, touristes... dès le 1^{er} mai. Sur ce site classé Natura 2000, le plan d'eau, la Vélo voie verte, les chemins de randonnées vous attendent. La nouvelle aire de camping-car aménagée est référencée sur le réseau des camping-caristes. Venez profiter de la quiétude de ce beau site tarn-et-garonnais !



Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité, donne la parole aux différents groupes de l'Assemblée départementale. Ces groupes politiques s'expriment librement. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs (art. 68 du règlement intérieur).

L'année 2017 qui vient de s'achever, aura été, une fois encore, une année perdue tant l'attente reste la ligne directrice de la nouvelle majorité départementale.

Aucune ambition, aucune perspective nouvelle n'ont vu le jour en 2017, comme en 2016.

Si certains projets portés par l'ancienne majorité ont pu, enfin, être réalisés comme la construction du Centre de secours de Castelsarrasin-Moissac, ou connaître un démarrage des travaux sur le numérique par exemple, d'autres restent toujours à mettre en œuvre qu'il s'agisse du Collège de Verdun-sur-Garonne, dont l'ouverture est encore repoussée, du gymnase du Collège Azaña ou de la restructuration des Archives départementales, projets qui étaient déjà quasi-financés.

La baisse des investissements constatée en 2016 se sera accélérée en 2017 malgré un recours à l'emprunt toujours aussi conséquent dont on peut légitimement se demander : pourquoi faire ?

L'adoption du budget primitif programmée début avril laisse craindre une année 2018 semblable aux précédentes.

Espérons tout de même que notre Département reprenne en 2018 sa marche en avant.

Groupe des Radicaux Républicains et Apparentés

Jean-Michel Baylet, Jean-Luc Deprince, José Gonzalez, Christianne Le Corre, Marie-Claude Nègre, Denis Roger, Michel Weill.

L'année 2018 démarre d'une drôle de façon... les vœux du président Astruc au personnel ont clairement exprimé une ligne directrice : « faire aussi bien avec moins ». Moins de quoi ? de personnel sans doute puisqu'il semble que ce soit la variable d'ajustement idéale. Beaucoup de départs, dus à l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération « baby boom » et pas de recrutements en nombre équivalent... et pourtant le travail ne manque pas et dans certains services la situation se tend... Bien sûr les dépenses du Conseil départemental vont devoir être plafonnées puisque le gouvernement de M. Macron exige un engagement des collectivités à ne pas augmenter leur budget au-delà d'un certain pourcentage si elles veulent conserver leur montant des dotations.

Mais on est en droit de se poser la question : tous les moyens du Conseil départemental sont-ils mobilisés pour les projets utiles aux citoyens ?

Ainsi on note que nos dépenses d'investissement dans les collèges ne sont que de 17 euros par habitants et par an contre 30 euros pour le reste de la France. Aurions-nous des collèges en meilleur état que dans le reste du Pays ? Serions-nous « avarés » alors même que l'éducation est l'une des compétences pour laquelle il faut être ambitieux ? Ne peut-on « ouvrir » notre bourse pour enfin voir démarrer le chantier du collège de Verdun ?

Notre souhait est que la transparence et la rigueur de gestion soient de mise avec une volonté de meilleures ambitions pour les Tarn-et-Garonnais.

Groupe des Socialistes

Catherine Bourdoncle-Larnaudie, Ghislain Descazeaux, Liliane Morvan, Dominique Sardeing-Rodriguez.

Des projets qui avancent

Malgré ce que certains voudraient laisser croire, les projets sortent de terre et le niveau d'investissement reste comparable à celui du passé, en dépit de l'accentuation de la contrainte financière.

Beaucoup d'opérations sont évoquées depuis longtemps mais n'avaient ni été financées ni reçu le moindre commencement d'exécution. Depuis qu'elle a pris les commandes du Département en 2015, notre majorité s'emploie à les réaliser. Les avancées obtenues sont indéniables : les architectes du prochain collège de Verdun-sur-Garonne et du futur Centre départemental de l'enfance et de la famille ont été désignés, tandis que les travaux de construction de la halle sportive du collège montalbanais d'Azaña, de restructuration de la base de loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint-Nicolas-de-la-Grave et de la première tranche de la réhabilitation des archives départementales sont imminents.

D'autres programmes ont gagné en ambition, comme le déploiement du Très Haut Débit qui sera beaucoup plus complet que celui envisagé à l'origine.

Enfin, de nouvelles initiatives ont été engagées parmi lesquelles la Vélo voie verte de la vallée du Tarn et la valorisation de la grotte de Bruniquel sont particulièrement remarquables par l'effet d'entraînement attendu sur le tourisme et l'économie locale.

À l'approche de la mi-mandat, le Département va de l'avant tout en veillant à l'équilibre de ses comptes.

Groupe « Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne »

Christian Astruc, Maryse Baulu, Jérôme Beq, Jean-Claude Bertelli, Jean-Philippe Bésiers, Véronique Cabos, Véronique Colombié, Francine Debiais, Gérard Hébrard, Jean-Michel Henryot, Colette Jalaise, Pierre Mardegan, Marie-José Mauriège, Véronique Riols, Frédérique Turella-Bayol, Léopold Vigüé.

TARN-ET-GARONNE

Apprentissages d'aujourd'hui, compétences de demain.



service communication CD82 - iStock by Getty Images

**le Conseil départemental
investit pour l'avenir des jeunes**

le Département, la proximité au quotidien

